HARVEST PORTFOLIOS GROUP

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

(NON AUDITÉS)

HARVEST Global REIT Leaders Income ETF

(Anciennement Global REIT Leaders Income ETF)

30 juin 2018

Harvest Global REIT Leaders Income ETF
(auparavant, Global REIT Leaders Income ETF)

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité) Au	30 juin 2018	31 décembre 2017
Actif		
Actif courant		
Placements	4 729 968 $	4 921 809 $
Trésorerie	139 816	65 654
Dividendes à recevoir	29 828	18 877
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	14 280	53 213
	4 913 892	**5 059 553**
Passif		
Passif courant		
Distributions à payer (note 4)	22 900	22 900
Montant à payer pour la vente d'options	8 345	-
Moins-value latente des contrats de change à terme (note 6)	28 512	17 177
	59 757	**40 077**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**4 854 135 $**	**5 019 476 $**
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)	**500 000**	**500 000**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	**9,71 $**	**10,04 $**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Global REIT Leaders Income ETF
(auparavant, Global REIT Leaders Income ETF)

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité) Pour la période close le 30 juin 2018 et la période du 21 juin 2017 (date de lancement) au 30 juin 2017	2018	2017
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	100 644 $	16 649 $
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	(54 428)	-
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	161 281	(113 687)
Gain (perte) net sur les placements	207 497	(97 038)
Gain (perte) net sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	9 443	-
Gain (perte) de change net réalisé	(79 689)	16 926
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les options vendues	(2 331)	-
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(48 903)	12 660
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	(121 480)	29 586
Revenu total (montant net)	**86 017 $**	**(67 452) $**
Charges (note 5)		
Frais de gestion	22 697 $	1 049 $
Retenues d'impôts	11 618	5 359
Coûts de l'information aux porteurs de parts	6 597	-
Honoraires d'audit	3 792	-
Honoraires des agents des transferts	8 311	-
Droits de garde et frais bancaires	33 218	546
Frais du comité d'examen indépendant	276	-
Droits de dépôt	19 910	-
Frais juridiques	5 656	-
Coûts de transactions (note 8)	1 901	3 982
Total des charges	**113 976**	**10 936**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(27 959) $**	**(78 388) $**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – (note 4)	**(0,06) $**	**(0,16) $**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Global REIT Leaders Income ETF
(auparavant, Global REIT Leaders Income ETF)

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité) Pour la période close le 30 juin 2018 et la période du 21 juin 2017 (date de lancement) au 30 juin 2017	2018	2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	**5 019 476 $**	**- $**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(27 959)**	**(78 388)**
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	-	5 000 000
Opérations sur les parts (net)	**- $**	**5 000 000 $**
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(137 382)	-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	**(137 382) $**	**- $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	**4 854 135 $**	**4 921 612 $**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE **(non audité)** **Pour la période close le 30 juin 2018 et la période du 21 juin 2017 (date de lancement) au 30 juin 2017**	**2018**	**2017**
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(27 959) **$**	(78 388) **$**
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	54 428	-
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	(9 443)	-
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(161 281)	113 687
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	2 331	-
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	48 903	(12 660)
Produit de la vente de placements	1 050 994	-
Achats de placements	(736 843)	(2 745 645)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(9 586)	(42 510)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	**211 544 $**	**(2 765 516) $**
Activités de financement**		
Produit de l'émission de parts rachetables	-	5 000 000
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(137 382)	-
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	**(137 382) $**	**5 000 000 $**
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	74 162	2 234 484
Trésorerie à l'ouverture de la période	65 654	-
Trésorerie à la clôture de la période	**139 816 $**	**2 234 484 $**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	78 196 **$**	- **$**

* Inclus dans les activités d'exploitation
** Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)
Au 30 juin 2018

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen ($)	Valeur comptable ($)	% de l'actif net
	ACTIONS			
	Immobilier			
1 000	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	156 786	165 869	3,4
900	American Tower Corporation	156 086	170 580	3,5
750	AvalonBay Communities, Inc.	178 506	169 481	3,5
11 600	Chartwell résidences pour retraités	173 714	177 828	3,7
1 300	Covivio	161 789	177 828	3,7
1 150	Crown Castle International Corp.	149 902	163 007	3,3
4 100	Daiwa House Industry Co., Ltd.	179 088	183 831	3,8
3 100	Deutsche Wohnen SE	157 399	197 034	4,1
15 200	Dexus Property Group	146 927	143 593	3,0
1 000	Digital Realty Trust, Inc.	150 899	146 689	3,0
300	Equinix, Inc.	170 852	169 547	3,5
600	Essex Property Trust, Inc.	194 926	188 576	3,9
7 100	First Capital Realty Inc.	144 285	146 686	3,0
900	Gecina S.A.	186 421	198 001	4,1
18 800	Goodman Group	151 078	175 956	3,6
6 500	Host Hotels & Resorts, Inc.	156 838	180 048	3,7
1 300	LEG Immobilien AG	160 850	185 771	3,8
10 800	Merlin Properties Socimi, S.A.	182 476	206 512	4,2
75 800	Mirvac Group	165 250	160 030	3,3
1 000	ORPEA S.A.	149 070	175 479	3,6
1 300	Prologis, Inc.	98 944	112 267	2,4
15 300	SEGRO PLC	126 614	177 697	3,7
700	Simon Property Group, Inc.	139 972	156 618	3,2
35 300	Stockland	155 387	136 343	2,8
600	Unibail-Rodamco-Westfield SE	174 348	173 683	3,6
2 100	Ventas, Inc.	176 717	157 226	3,2
2 700	Vonovia SE	140 766	168 957	3,5
2 000	Welltower Inc.	190 382	164 831	3,4
	Total des actions	**4 476 272**	**4 729 968**	**97,5**

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite) (non audité)
Au 30 juin 2018

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen ($)	Valeur comptable ($)	% de l'actif net
	OPTIONS			
	Immobilier			
(200)	American Tower Corporation – juill. 2018 à 138 USD	(726)	(1 827)	(0,1)
(1 000)	Deutsche Wohnen SE – juill. 2018 à 41 USD	(1 035)	(1 412)	-
(2 300)	First Capital Realty Inc. – juill. 2018 à 21 USD	(460)	(218)	-
(400)	LEG Immobilien AG – juill. 2018 à 94 USD	(803)	(547)	-
(300)	ORPEA S.A. – juill. 2018 à 114 USD	(723)	(760)	-
(400)	Prologis, Inc. – juill. 2018 à 65 USD	(449)	(973)	-
(200)	Simon Property Group, Inc. – juill. 2018 à 165 USD	(855)	(1 748)	(0,1)
(800)	Vonovia SE – juill. 2018 à 40,5 USD	(964)	(860)	-
	Total des options	**(6 015)**	**(8 345)**	**(0,2)**
	Total des placements	**4 470 257**	**4 721 623**	**97,3**
	Contrats de change à terme (note 6)		**(14 232)**	**(0,3)**
	Autres actifs, moins les passifs		**146 744**	**3,0**
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		**4 854 135**	**100,0**

Harvest Global REIT Leaders Income ETF
(auparavant, Global REIT Leaders Income ETF)

NOTES ANNEXES
(non audité)

30 juin 2018

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest Global REIT Leaders Income ETF (auparavant, Global REIT Leaders Income ETF) (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 14 juin 2017 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 23 juin 2017. Le siège social du Fonds est situé au 710 Dorval Drive, Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles en trésorerie, la possibilité d'une plus-value du capital et une volatilité globale des rendements inférieure à ce qu'ils auraient connu s'ils avaient possédé directement les actions des leaders du secteur des FPI. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille équipondéré composé d'actions de 20 à 30 leaders du secteur des FPI ayant une capitalisation boursière d'au moins 2 milliards de dollars américains au moment de l'investissement.

Le 14 juin 2018, le fonds Global REIT Leaders Income ETF est devenu le fonds Harvest Global REIT Leaders Income ETF. Aucune modification n'a été apportée aux objectifs et stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en tenant compte des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui ont été établis conformément aux IFRS. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 21 août 2018.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers
Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et les actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés
Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables.

Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables
Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie
La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus
Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Conversion des devises
Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs, les passifs et les revenus, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme
Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé à titre de gain (perte) de change net réalisé.

Compensation des instruments financiers
Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables
La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour ouvrable. Le terme « jour ouvrable » désigne tout jour où la TSX est ouverte aux fins de négociation.

Options
Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part
Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période.

Impôt sur le revenu et autres impôts
Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital et aucune perte en capital nette pouvant être reportées aux fins fiscales.

Le Fonds pourrait être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Estimations comptables et jugements critiques
Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

   Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutables. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

Normes comptables entrées en vigueur le 1er janvier 2018
Le Fonds a adopté IFRS 9 *Instruments financiers* pour la période commençant le 1er janvier 2018. Cette norme remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Elle introduit un modèle de classement et d'évaluation, ainsi qu'un modèle unique et prospectif de calcul de la perte de valeur en fonction de la « perte attendue », et une approche sensiblement remaniée de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle méthode unique, fondée sur des principes, pour déterminer le classement des actifs financiers, repose sur les caractéristiques des flux de trésorerie et le modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de ces actifs. Elle se traduit également par une méthode unique de calcul de la perte de valeur appliquée à tous les instruments financiers, ce qui nécessitera une comptabilisation plus rapide des pertes sur créances prévues. Le modèle comprend aussi des changements relativement au risque de crédit propre à l'entité lorsque les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne seront plus comptabilisés en résultat net. Le modèle économique choisi par le Fonds est celui fondé sur la juste valeur.

Depuis la transition à IFRS 9, les placements et les instruments dérivés du Fonds qui étaient désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 sont désormais classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les autres actifs et passifs financiers qui étaient auparavant classés comme des prêts et créances selon IAS 39 sont évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts se négocient à la TSX sous le symbole HGR. Au 30 juin 2018, le cours de clôture des parts était de 9,60 $ (9,98 $ au 31 décembre 2017).

Souscriptions et rachats
Chaque jour de bourse, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB. Un jour de bourse désigne tout jour ouvrable de la TSX.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises, rachetées ou annulées pendant la période :

	Parts en circulation
Émission initiale, le 21 juin 2017	**500 000**
Total en circulation au 30 juin 2017	**500 000**
Total en circulation au 1er janvier 2018	**500 000**
Total en circulation au 30 juin 2018	**500 000**

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2018 s'est élevé à 500 000 parts (500 000 en 2017).

Distributions
Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 15e jour ouvrable du mois suivant la date d'arrêté des registres. Les distributions se sont élevées à 137 382 $ ou 0,27 $ par part, par mois pour la période close le 30 juin 2018 (néant en 2017).

Le Fonds offrait aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir leurs distributions mensuelles dans le cadre d'un régime de réinvestissement des distributions. Ce régime permettait de réinvestir automatiquement, au gré du porteur, les distributions mensuelles en trésorerie du Fonds dans des parts supplémentaires (le cas échéant), conformément aux modalités du régime. Le réinvestissement des distributions fonctionne exclusivement par rachat sur le marché.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion
Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative moyenne hebdomadaire du Fonds (taxes en sus) par année.

Charges d'exploitation
Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser par le Fonds.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, absorber une portion des charges d'exploitation du Fonds. Aucune charge n'a été absorbée au cours des périodes closes les 30 juin 2018 et 2017. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

Autres charges
Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les honoraires de services-conseils, les coûts liés aux administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 2 918 $ pour la période close le 30 juin 2018 et sont inclus dans les coûts de communication de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie. Les gains (pertes) latents sur le

contrat à terme sont présentés dans la variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change de l'état du résultat global, jusqu'à ce que le contrat soit dénoué ou partiellement réglé.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 30 juin 2018					
Contrepartie	**Date de règlement**	**Monnaie achetée**	**Monnaie vendue**	**Gain (perte) latent**	**Prix du contrat**
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	22 août 2018	1 908 945 CAD	1 475 000 USD	(28 512 $)	0,7727
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	29 août 2018	1 481 451 CAD	958 000 EUR	6 021 $	0,6465
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	29 août 2018	631 326 CAD	645 000 AUD	4 284 $	1,0217
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	29 août 2018	178 500 CAD	102 000 GBP	1 259 $	0,5714
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	29 août 2018	184 071 CAD	15 230 000 JPY	2 716 $	82,7400
Total				**(14 232 $)**	

Au 31 décembre 2017					
Contrepartie	**Date de règlement**	**Monnaie achetée**	**Monnaie vendue**	**Gain (perte) latent**	**Prix du contrat**
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	19 janvier 2018	852 099 CAD	878 000 AUD	(8 154 $)	1,0304
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	19 janvier 2018	305 573 CAD	183 000 GBP	(4 681 $)	0,5989
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	19 janvier 2018	1 168 500 CAD	779 000 EUR	(4 342 $)	0,6667
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	19 janvier 2018	165 990 CAD	110 000 EUR	377 $	0,6627
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	19 janvier 2018	100 000 AUD	96 430 CAD	1 549 $	1,0370
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	19 janvier 2018	192 805 CAD	17 150 000 JPY	1 964 $	88,9500
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	14 février 2018	2 002 744 CAD	1 560 000 USD	49 323 $	0,7789
Total				**36 036 $**	

Compensation des contrats de change à terme
En 2018 et en 2017, les modes de règlement de certains contrats de change à terme conclus par le Fonds ne répondaient pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

30 juin 2018			
Actifs et passifs financiers	**Actifs (passifs) bruts**	**Montants admissibles à la compensation**	**Montants compensés nets**
Actifs dérivés	14 280 $	-	14 280 $
Passifs dérivés	(28 512 $)	-	(28 512 $)

31 décembre 2017			
Actifs et passifs financiers	**Actifs (passifs) bruts**	**Montants admissibles à la compensation**	**Montants compensés nets**
Actifs dérivés	53 213 $	-	53 213 $
Passifs dérivés	(17 177 $)	-	(17 177 $)

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix
L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2018, 97,5 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (98,1 % au 31 décembre 2017) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 236 498 $ (246 090 $ au 31 décembre 2017).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2018				
Devise	**Exposition***	**Contrats à terme***	**Exposition nette***	**% de l'actif net**
Dollar américain	1 996 408 $	1 937 457 $	58 951 $	1,2
Dollar australien	1 496 452 $	1 475 431 $	21 021 $	0,4
Euro	616 814 $	627 042 $	(10 228 $)	(0,2)
Yen japonais	186 438 $	181 354 $	5 084 $	0,1
Livre sterling	178 391 $	177 241 $	1 150 $	-
Total	**4 474 503 $**	**4 398 525 $**	**75 978** $	**1,5**

* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2017				
Devise	**Exposition***	**Contrats à terme***	**Exposition nette***	**% de l'actif net**
Dollar américain	1 968 179 $	1 953 421 $	14 758 $	0,3
Dollar australien	734 692 $	762 274 $	(27 582 $)	(0,6)
Euro	1 366 526 $	1 338 455 $	28 071 $	0,6
Yen japonais	203 810 $	190 841 $	12 969 $	0,3
Livre sterling	341 455 $	310 255 $	31 200 $	0,6
Total	**4 614 662 $**	**4 555 246 $**	**59 416 $**	**1,2**

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaires et monétaires au risque de change s'élèvent respectivement à 4 397 327 $ (4 558 225 $ au 31 décembre 2017) et à 77 176 $ (56 437 $ au 31 décembre 2017).

Au 30 juin 2018, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 3 799 $ (2 971 $ au 31 décembre 2017), ou 0,1 % (0,1 % au 31 décembre 2017), sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

La quasi-totalité des titres du portefeuille étant libellés en devises et les dividendes et les primes des options d'achat à recevoir (le cas échéant) l'étant également, le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant la quasi-totalité de la valeur du portefeuille en dollars canadiens en tout temps.

Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds ne détient aucun titre à revenu fixe ou instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des flux de trésorerie sortants réels, les détenteurs de ces parts les conservant habituellement plus longtemps. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus.

Au 30 juin 2018, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut également des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain (à la perte) latent sur les contrats à terme.

Au 30 juin 2018, le Fonds était peu exposé au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers
Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

> **Niveau 1** : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
> **Niveau 2** : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);
> **Niveau 3** : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2018				
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	1 057 757	-	-	1 057 757
FPI	3 672 211	-	-	3 672 211
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	14 280	-	14 280
Total des actifs financiers	**4 729 968**	**14 280**	**-**	**4 744 248**
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(4 766)	(3 579)	-	(8 345)
Contrats de change à terme	-	(28 512)	-	(28 512)
Total des passifs financiers	**(4 766)**	**(32 091)**	**-**	**(36 857)**

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2017				
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	1 107 080	-	-	1 107 080
FPI	3 814 729	-	-	3 814 729
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	53 213	-	53 213
Total des actifs financiers	**4 921 809**	**53 213**	**-**	**4 975 022**
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	(17 177)	-	(17 177)
Total des passifs financiers	**-**	**(17 177)**	**-**	**(17 177)**

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant les périodes closes les 30 juin 2018 et 2017.

La valeur des actions et des options vendues est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

Risque de concentration
Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon la région et le secteur d'activité.

Régions :

Au	**30 juin 2018**		**31 décembre 2017**	
Pays d'émission	**$***	**% de l'actif net**	**$***	**% de l'actif net**
États-Unis	1 944 739	40,0	1 962 196	39,1
Zone euro	1 483 265	30,6	1 365 415	27,2
Australie	615 923	12,7	730 122	14,6
Canada	324 514	6,7	363 583	7,3
Japon	183 831	3,8	197 321	3,9
Royaume-Uni	177 697	3,7	303 172	6,0
Total	**4 729 969**	**97,5**	**4 921 809**	**98,1**

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	30 juin 2018	31 décembre 2017
	% de l'actif net	% de l'actif net
ACTIONS		
Immobilier	97,5	98,1
OPTIONS		
Immobilier	(0,2)	-
Total	**97,3**	**98,1**

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 30 juin 2018 et 2017.

HARVEST
PORTFOLIOS GROUP

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, Ontario L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.